



COMMUNIQUE DE PRESSE

Dijon, le 19 février 2021

COVID-19 EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Une amélioration fragile : tenir ensemble encore !

La baisse du taux d'incidence observée dans la région est à mettre au crédit des efforts individuels et collectifs des habitants de Bourgogne-Franche-Comté. Une mobilisation à poursuivre face à la menace sérieuse que constituent les variants du virus présents en tous points du territoire.

A environ 160 pour 100 000 habitants, l'incidence de l'épidémie place cette fois la région en-dessous de la moyenne nationale (185 pour 100 000 habitants). La circulation virale, cependant plus de trois fois supérieure au seuil d'alerte, diminue doucement en Bourgogne-Franche-Comté, preuve que les mesures collectives et les gestes de prévention ont un effet direct sur la trajectoire épidémique.

Ce léger recul ne doit toutefois pas faire oublier la forte contagiosité des variants du virus, qui peut générer un nouveau phénomène d'emballement épidémique.

La présence des variants dits sud-africains et brésiliens n'est pas significative sur le territoire régional (un peu plus de 2%).

Santé publique France établit en revanche à 16% le taux de circulation du variant dit britannique. C'est dans la Nièvre que ce variant est le plus actif (30%), chiffre qui reste en-deçà de la moyenne nationale (36%). Ce signal appelle une vigilance particulière, dans un département qui affiche par ailleurs cette semaine un rebond de l'incidence en population générale, contrairement à la tendance régionale.

Indicateurs	incidence pour 100 000 habitants Du 9 au 15 février 2021		incidence des + de 65 ans pour 100 000 habitants Du 9 au 15 février 2021		Positivité des tests Du 9 au 15 février 2021		Nombre de personnes hospitalisées au 19 février		Nombre de personnes hospitalisées en réanimation au 19 février	
DEPARTEMENT	Taux	Evolution sur une semaine	Taux	Evolution sur une semaine	Taux	Evolution sur une semaine	Nb	Evolution sur une semaine	Nb	Evolution sur une semaine
CÔTE D'OR	145	1	187		5,3%	1	275	1	33	
DOUBS	166		117		6,9%		172		44	
JURA	226		227		7,4%		153	1	6	\longrightarrow
NIEVRE	167		180		7,2%		169	\Longrightarrow	7	\longrightarrow
HAUTE SAÔNE	174		214	-	7,7%	\longrightarrow	105		13	
SAÔNE ET LOIRE	155		160		6,5%		370		24	
YONNE	118		102		5,0%		161	\longrightarrow	14	
TERRITOIRE DE BELFORT	111		155	>	5,0%	\longrightarrow	100		15	
BOURGOGNE-FRANCHE- COMTE	158		163		6,3%	\longrightarrow	1505		156	

	incluence	meldence i os	raux positivite	
< seuil d'attention	10	10	5%	
entre seuil d'attention et seuil d'alerte]10; 50[]10; 50[]5% ; 10%[
> seuil d'alerte	50	50	10%	

Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr

Toujours au-dessus du pic de la première vague

L'activité hospitalière demeure très soutenue, les établissements de santé de la région n'étant de fait pas sortis de la deuxième vague, avec plus de 1 500 patients pris en charge pour des formes graves de la COVID, soit davantage encore qu'au pic de la première vague.

3 666 décès sont répertoriés en établissements de santé ; 2 146 décès dans les établissements médico-sociaux de Bourgogne-Franche-Comté.

La couverture vaccinale progresse

La campagne de vaccination demeure bien engagée, avec plus de 138 000 personnes ayant reçu une première injection dont plus de 55 000 ont bénéficié d'une deuxième injection (au 17/02).

La couverture vaccinale dans les EHPAD et USLD de la région s'élève à près de 68% pour la première injection et plus de 36 % pour les deux injections.

A partir du 25 février, plus de 1 250 médecins de Bourgogne-Franche-Comté, qui ont opéré des commandes auprès des officines, pourront administrer le vaccin AstraZeneca à leurs patients de 50 à 64 ans présentant des comorbidités.

La dynamique vaccinale des plus fragiles et des plus exposés permet de gagner du terrain contre le virus tous les iours.

Mais chacun d'entre nous doit s'astreindre sans relâche à poursuivre les efforts pour éviter les contaminations et casser les chaînes de transmission de la COVID-19 le plus précocement, en respectant les gestes barrières et en suivant les préconisations de dépistage et d'isolement au moindre doute.

L'ARS rappelle en particulier qu'à compter de ce lundi 22 février, la durée de l'isolement de tous les patients dont le test sera positif passera de 7 à 10 jours.

Mél : lauranne.cournault@ars.sante.fr